

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – QUALITÉ D'USAGE

Réf. AR01016 **PREVENTION ET MAÎTRISE DU RISQUE PLOMB** POUR LA FORMATION ENCADRANT

PUBLIC :

Maîtres d'œuvres, architectes, AMO, Maîtres d'ouvrage, cadres d'entreprise

PRÉ-REQUIS :

Présenter un certificat d'aptitude au poste de travail selon les spécifications de l'arrêté du 23/02/2012. Lecture de plan courante.

OBJECTIFS :

La formation MAÎTRISE ET PREVENTION DU RISQUE PLOMB a pour objectifs d' :

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise de BTP et ses salariés.
- Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération.
- Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations, applicables par les intervenants.
- .

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur certifié et spécialisé dans les risques professionnels liés au Plomb et l'Amiante fixés par l'Assurance maladie et l'INRS.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Vous avez un besoin de formation sur **PREVENTION ET MAÎTRISE DU RISQUE PLOMB** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise sur les problématiques liées au plomb dans la construction et ses réglementations. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse. Tours. Villeurbanne...

CONTENU

Les principales sources de plomb

- Nature et caractéristiques physico-chimiques du plomb.
- Identifier les différentes sources de la pollution au plomb.

Historique de l'usage du plomb Effets sur la santé

- Identifier les formes de contamination et voies d'intoxication.
- Connaître les risques immédiats et différés d'une intoxication.

Indemnisation des maladies professionnelles

- Condition de reconnaissance des maladies professionnelles.
- Contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications.
- Définir les liens entre dispositifs d'analyse et stratégie de prélèvement.

Usage du plomb dans le bâtiment

Identifier les moyens de prévention du risque d'exposition au plomb

- Les équipements de protection individuelle EPI et collective EPC.
- Mesures de prévention et d'hygiène.

Gestion des déchets contenant du plomb

- Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.

Construire un mode opératoire

- Choix des mesures de prévention.
- Rédaction des consignes.

Organisation générale du chantier

- Diagnostic.
- Visite des lieux avant/pendant/après travaux.

Les techniques de traitement du plomb dans les revêtements

Identifier les exigences réglementaires

- Responsabilités civile et pénale en matière de prévention.
- Responsabilités selon les codes applicables travail, santé, environnement, pénal.

Le constat des risques d'exposition au plomb (CREP)

Repérage du plomb avant travaux

- Savoir détecter les dysfonctionnements en amont.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – QUALITÉ D'USAGE

Réf. AR01016 **PREVENTION ET MAÎTRISE DU RISQUE PLOMB** POUR LA FORMATION ENCADRANT

PUBLIC :

Maîtres d'œuvres, architectes, AMO, Maîtres d'ouvrage, cadres d'entreprise

PRÉ-REQUIS :

Présenter un certificat d'aptitude au poste de travail selon les spécifications de l'arrêté du 23/02/2012.
Lecture de plan courante.

OBJECTIFS :

La formation MAITRISE ET PREVENTION DU RISQUE PLOMB a pour objectifs d' :

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise de BTP et ses salariés.
- Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération.
- Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations, applicables par les intervenants.
- .

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur certifié et spécialisé dans les risques professionnels liés au Plomb et l'Amiante fixés par l'Assurance maladie et l'INRS.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

SUITE CONTENU

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Evaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et/ou documents annexes.

